

RECOMMANDATIONS POLITIQUES SOULIGNÉES PAR LA 5^{ÈME} RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AGRICULTURE

Le Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture a tenu sa 5^{ème} Réunion le 5 mars 2015 à Ankara ayant pour thème « Renforcement de la capacité institutionnelle : Renforcer les Organisations Paysannes dans les Pays Membres de l'OCI » avec la participation active des pays membres. Les participants ont pris en considération durant la Réunion le rôle des Organisations Paysannes (OP) en permettant aux paysans de réaliser des bénéfices économiques qu'ils ne pourront pas réaliser autrement et la puissance actuelle des organisations paysannes dans le cadre de l'OCI ainsi que les solutions concertées afin de renforcer l'efficacité de ces organisations dans les pays membres. Les questions susmentionnées ont été également soulignées dans l'étude analytique préparée particulièrement aux fins de cette réunion et envoyées aux points focaux du Groupe de Travail et aux participants avant la réunion du Bureau de Coordination du COMCEC.

Les pays membres du GT sur l'Agriculture sont priés de bien vouloir partager leurs points de vues et observations concernant ce document avec le Bureau de Coordination du COMCEC avant le 24 avril 2015. Tout commentaire reçu suite à cette date ne pourra pas être annexé au Document. Après l'intégration des contributions des pays membres, ce document sera soumis à la 31^{ème} Session du COMCEC prévue du 23 au 26 novembre 2015 en tant que résultat de la 5^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture.

Suite à une discussion menée sur les questions susmentionnées, le Groupe de travail a souligné les politiques de recommandations comme suit.

Recommandation politique 1. Les services de recherche et de vulgarisation des organisations paysannes ont besoin d'être améliorés pour augmenter la productivité agricole.

Justification :

La fourniture des services de recherche et de vulgarisation représente une affaire vitale pour les organisations paysannes notamment durant la phase de production. Le succès réalisé au niveau de la productivité agricole dépend des organisations paysannes. Néanmoins, en raison du manque de ressources financières allouées à ces services et de l'insuffisance des infrastructures, la qualité des services de recherche et de vulgarisation n'est pas, en fait, satisfaisante dans le secteur agricole dans plusieurs pays membres. Raison pour laquelle la capacité technique des organisations paysannes en termes des services de recherche et de vulgarisation nécessite d'être améliorée pour accroître la productivité agricole en partageant les connaissances et la technologie dans les pays membres. L'importance de l'amélioration des services de recherche et de vulgarisation des Organisations Paysannes a été également soulignée dans les réponses des Pays Membres aux questions de politiques et dans l'étude analytique en tant que l'une des politiques les plus importantes qui pourraient consolider les OP dans les pays membres.

Recommandation politique 2. La capacité des organisations paysannes d'avoir accès à l'information du marché agricole et la diffusion de l'information du marché à leurs membres a besoin d'être améliorée.

Justification :

La capacité des organisations paysannes d'avoir accès à l'information du marché agricole et sa diffusion dans des délais courts et de façon efficace est de prime importance pour les agriculteurs en vue de renforcer davantage l'accès aux marchés domestiques et étrangers pour favoriser une planification de production et améliorer l'accès à la communication et à l'information entre toutes les parties prenantes. Les faibles compétences de l'accès des organisations paysannes à l'information du marché et sa diffusion donnent lieu à des fluctuations considérables dans les prix de produits de base et à l'instabilité du revenu des agriculteurs chaque année. L'étude analytique et les réponses aux questions de politiques ont souligné le besoin d'avoir un accès plus considérable à l'information du marché et sa diffusion effective.

Instruments nécessaires pour réaliser les recommandations stratégiques :

- ***Le Groupe de Travail du COMCEC sur l'agriculture :*** Au cours de ses réunions ultérieures, Le Groupe de Travail du COMCEC pourra donner des précisions sur les domaines de politiques susmentionnés et les sous-domaines d'une façon plus détaillée.
- ***Le financement de Projet du COMCEC :*** Sous l'égide du Financement de Projet du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC fait un appel à projet chaque année. Les pays membres participant aux Groupes de Travail pourront de la sorte soumettre les projets de coopération multilatéraux pour financement via des prêts alloués par le Bureau de Coopération du COMCEC. En faveur des domaines de politiques susmentionnés et leurs sous-domaines, le Bureau de Coordination du COMCEC pourra financer les projets réussis et les efforts collectifs en prenant en considération leurs priorités et leurs contraintes budgétaires. Le projet peut inclure des séminaires, des programmes de formation, des visites d'études, des échanges des experts, des ateliers et une préparation d'études analytiques, des évaluations de besoins et des documents/matériaux de formation, etc.
- ***Les Activités de Renforcement de Capacité :*** Avec les ressources du Bureau de Coordination du COMCEC et celles des pays membres, quelques programmes de renforcement de capacité et d'assistance technique concernant les domaines de politiques précités et leurs sous-domaines peuvent être organisés dans les pays membres. Ces activités peuvent inclure des séminaires, des programmes de formation, des visites d'études, des échanges des experts, des ateliers et une préparation d'études analytiques, des évaluations de besoins et des documents/matériaux de formation, etc.

